

<b>Entités des NU chargées de mise en œuvre :</b> PNUD		<b>Domaine Prioritaire :</b> Droits de l'Homme et Justice	
<b>Ministère de tutelle :</b> Ministère de la Justice			
<b>No du Projet :</b> PBF/BDI/C-3	<b>Titre du projet :</b> <i>Réhabilitation du système judiciaire de base pour une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et de l'équipement de tribunaux de résidence (PBF/BDI/C-3)</i>		
<b>Couverture géographique</b>	Tout le pays		
<b>Budget approuvé</b>	1, 110,000 USD (dont 800,000 du PBF)		
<b>Décision de transfert des fonds par NY</b>	17 avril 2007		
<b>Date de démarrage</b>	04 octobre 2007	<b>Date prévue pour la clôture du projet</b>	<b>31 décembre 2008</b>
<b>Retard éventuel :</b> 3 mois	<b>Commentaires :</b> Le seul chantier de Rusaka reste en marge suite au câble électrique haute tension qui lui passe au dessus.		

#### Réalisations par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
<b>Résultat 1:</b> Le principe de l'indépendance de la magistrature est mieux protégé.	Clôture du projet :	Le projet a été clôturé le 6 mars 2009 par une cérémonie officielle d'inauguration des 33 tribunaux dont 17 ont été construits et équipés sur fonds PBF et 16 sur fonds du gouvernement. Des perspectives pour l'avenir s'expriment en termes de pérennisation et notamment l'entretien de ces infrastructures pour l'intérêt supérieur des communautés et de l'accès à la justice de proximité.
<b>Résultat 2 :</b> 17 tribunaux de résidence sont construits et équipés.		
<b>Taux d'exécution budgétaire : 82.98%</b>		

#### Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats

Ce projet PBF fait partie d'un programme plus large du Ministère de la Justice, consistant à doter toutes les communes du pays d'un tribunal fonctionnel. Dans ce cadre, le gouvernement du Burundi a également construit et réhabilité 16 tribunaux dans les différentes provinces du pays et l'Union Européenne à travers le Programme Gutwara Neza a pris en charge la construction et l'équipement de 26 juridictions et la réhabilitation de 13 autres. Les travaux des tribunaux pris en charge par le programme Gutwara Neza sont en cours de démarrage.

La collaboration entre le BINUB, le Ministère de la Justice et l'Union Européenne a été excellente. Des réunions techniques régulières ont été tenues, les échanges d'information et de savoir-faire entre les ingénieurs des différentes parties ont été constants. Les trois parties ont élaboré un plan architectural commun pour tous les tribunaux.